

Tarifs emplacement camping du 01/03 au 15/11.

Tarifs à la nuitée.

Arrivée à partir de 14h et départ avant 12h.

	du 01/03 au 13/07 du 04/09 au 15/11	du 14/07 au 21/07 du 26/08 au 03/09	du 22/07 au 25/08
Emplacement pour 1 à 2 personnes + 1 véhicule	13,50 €	17,00 €	24,00 €
Personne supplémentaire de + 7 ans	3,40 €	4,30 €	5,50 €
Enfant de - 7 ans ou visiteur	2,10 €	3,10 €	3,40 €
Branchement électrique 10 ampères	4,60 €	4,60 €	4,60 €
Branchement électrique 6 ampères	4,20 €	4,20 €	4,20 €
Véhicule supplémentaire	2,70 €	3,20 €	4,20 €
Emplacement supplémentaire	2,70 €	3,20 €	4,20 €
Chien	gratuit	2,50 €	2,50 €
Garage Mort	gratuit / 6 nuits mini	35,00 € / 6 nuits mini	55,00 € / 6 nuits mini
Taxe de séjour	0,55 € / nuit / personne de + 18 ans		

- Prévoir une rallonge électrique extérieure et un adaptateur pour les prises françaises et européennes.
- Barbecues autorisés. (électrique, à charbon)



Tarifs 2017

Camping ouvert
de début mars au 15 novembre

Les locatifs

- Chaque mobil-home comprend : vaisselle, literie, oreillers et couvertures ou couettes (sauf draps et linge de maison), frigo-congélateur, cafetière électrique, micro-ondes, plaques de cuisson gaz, salon de jardin sur la terrasse. Ils sont équipés d'un coin cuisine, d'un séjour, de 2 à 3 chambres selon les modèles, d'une salle d'eau avec WC séparé. Chauffage dans séjour, salle d'eau et chambres et volets dans les chambres. Il est interdit de fumer dans les locatifs.

Mobil-home IRM SUPER SELENIA 4/6 pers. • 34,2 m² [ancienneté du locatif 2011]



Terrasse en bois 15 m² couverte.

- 1 chambre avec 1 lit 140x190 cm, dressing.
- 1 chambre avec 2 lits jumeaux 80x190 cm.
- 1 convertible salon 140x190 cm.

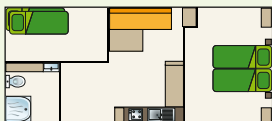
Mobil-home LOUISIANE TAMARIS* 5/8 pers. • 35 m² [ancienneté du locatif 2016]



Terrasse en bois 15 m² couverte.

- 1 chambre avec 1 lit 140x190 cm.
- 2 chambres avec 2 lits jumeaux 80x190 cm.
- 1 convertible salon 140x190 cm.

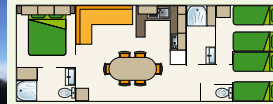
Mobil-home PMR 2/4 pers. • 34 m² [ancienneté du locatif 2015]



Terrasse en bois 15 m² couverte sur trois mètres.

- 1 chambre avec 2 lits 80x190 cm.
- 1 chambre avec 2 lits superposés 70x190 cm.

Mobil-home LOUISIANE CARAIBES* 6/8 pers. • 40 m² [ancienneté du locatif 2016]



Terrasse en bois 15 m² couverte.

- 1 chambre avec 1 lit 140x190 cm.
- 2 chambres avec 2 lits jumeaux 80x190 cm.
- 1 convertible salon 140x190 cm.
- 2 salles d'eau

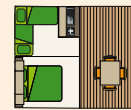
Mobil-home MALDIVES LOUISIANE 2/4 pers. • 32 m² [ancienneté du locatif 2015]



Terrasse en bois 15 m² couverte.

- 1 chambre avec 1 lit 140x190 cm
- 1 chambre avec 2 lits jumeaux 80x190 cm.
- 1 convertible salon 140x190 cm.

Tithome RAPIDHOME 4/5 pers. • 20 m² [ancienneté du locatif 2014]



Terrasse couverte de 10 m² avec un coin cuisine : frigo, plaque gaz, placards, vaisselles

- 1 chambre avec 1 lit 140x190 cm.
- 1 chambre avec 2 lits superposés 70x190 cm et 1 lit gigogne 70x190 cm.

TU/TNT gratuite
(excepté au Tithome).

Wifi en option.

Tarifs Locatifs du 01/03 au 15/11

- Le tarif comprend l'hébergement pour 2 à 8 personnes maximum pour les mobil-homes, selon les modèles (non accessibles aux personnes à mobilité réduite), la fourniture d'eau, de gaz, d'électricité, le parking d'une voiture sur l'emplacement, l'accès aux divers équipements du camping : jeux, piscine couverte, balnéo.
- Le tarif ne comprend pas les prestations supplémentaires (voir tableau).
- Chaque location comprend : vaisselle, literie, oreillers et couvertures ou couettes sauf draps et linge de maison, frigo-congélateur, cafetière électrique, micro-ondes, salon de jardin sur la terrasse.

Tarifs Mobil-homes

En juillet-août, arrivée à partir de 15h, départ avant 10h.
Hors saison jour d'arrivée libre.

	TARIFS À LA SEMAINE du samedi au samedi			TARIFS WEEK-ENDS			
	du 01/03 au 07/07 du 01/09 au 15/11	du 08/07 au 21/07 du 26/08 au 02/09	du 22/07 au 25/08	1 nuit (hors juillet-août et week-ends fériés)	2 nuits (hors juillet-août et week-ends fériés)	Forfait 2 nuits* (Pâques - 1 ^{er} mai - 8 mai - Pentecôte)	Forfait 3 nuits* (Ascension)
2 pers.	229 €	499 €	624 €	63 €	89 €	138 €	162 €
3/4 pers. - 2 ch.	267 €	549 €	669 €	73 €	102 €	148 €	176 €
4 pers. - 2 ch. accès PMR	299 €	557 €	719 €	89 €	119 €	152 €	188 €
5/6 pers. - 3 ch.	314 €	592 €	739 €	93 €	139 €	179 €	227 €
7/8 pers. - 3 ch. + canapé lit	369 €	653 €	819 €	143 €	179 €	239 €	267 €

Tarifs Tithomes 2 ch.

En juillet-août, arrivée à partir de 15h, départ avant 10h.
Hors saison jour d'arrivée libre.

	TARIFS À LA SEMAINE du samedi au samedi		
	du 01/03 au 07/07 du 26/08 au 15/10	du 08/07 au 21/07 Forfait 2 nuits* (Pâques - 1 ^{er} mai - 8 mai - Pentecôte)	du 22/07 au 25/08 Forfait 3 nuits* (Ascension)
Une nuit, 4/5 pers.	39 €	46 €	59 €
Une semaine, 4/5 pers.	159 €	322 €	413 €

Modes de règlement acceptés : espèces, chèque, carte bancaire, mandat et ANCV.

Le solde de la location est payable un mois à l'avance.
Le chèque de caution est retourné par courrier si l'état des lieux intervient en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil.

*Pâques: du 15/04 au 17/04 - 1^{er} mai: du 29/04 au 01/05 - 8 mai: du 06/05 au 08/05 - Pentecôte: du 03/06 au 05/06 - Ascension: du 25/05 au 28/05

Prestations supplémentaires

Taxe de séjour (par pers. + 18 ans/nuitée) base 2016	0,55 € / nuitée	Location de chaise haute ou lit bébé	15 € / sem.
Caution	500 €	Location de draps (3 lits)	45 € / sem.
Forfait ménage fin de séjour	50 €	Location de draps (1 lit 2 pers)	15 € / sem.
Personne suppl. en mobil-home	40 € / sem.	Machine à laver	4 €
Emplacement voiture suppl.	15 € / sem.	Sèche-linge	4 €
Chien ou chat	15 € / sem.	Jeton lessive	0,50 €
Location barbecue électrique	15 € / sem.		

Demande de réservation mobil-home 2017

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville.....

Pays..... Tél..... Date de naissance.....

E-mail

N° immatriculation, marque et couleur du véhicule

• Les participants au séjour assurance civile villégiature obligatoire

Nom	Prénom	Date de naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

• Modes de paiement

Chèque à l'ordre du camping
 Espèce
 Chèques vacances
 Mandat
 Carte bancaire n° Exp. Cryptogramme

J'ai pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter.

À..... Le.....

Signature du client
(avec la mention «Lu et approuvé»)

Signature du gestionnaire



Les Prairies de l'Étang
"Le Traverno"
20, rue du Pont aux Pages
44410 ASSÉRAC
Tél. 02 40 01 73 35

lesprairies@orange.fr - www.lesprairies.net

RCS Saint-Nazaire - N°Siret 45121336700019 - APE 5530Z - EURL au capital de 15000 €
Arrêté Préfectoral du 10 mai 2012, mention Loisirs
pour 142 emplacements dont 102 Loisirs et 40 emplacements Tourisme.

• Je désire réserver un hébergement

Arrivée le après 15h

Départ le avant 10h

- Mobil-home IRM Super Selenia - 4/6 pers.
- Mobil-home PMR - 2/4 pers.
- Mobil-home Maldives Louisiane - 2/4 pers.
- Mobil-home Louisiane Tamaris - 5/8 pers.
- Mobil-home Louisiane Caraïbes - 6/8 pers.
- Tithome Rapidhome - 4/5 pers.

Suppléments

- Forfait ménage fin de séjour (50€) Voiture suppl. (15€/sem.)
- Personne suppl. (40€/sem.) Animal (5€/sem.)
- Location barbecue (15€/sem.) Location draps (45€/sem.)
- Location lit bébé (15€/sem.) Location draps (15€/sem.)
- Location chaise haute (15€/sem.)

• Montant du séjour

Montant du séjour : €

Suppléments : €

Montant total du séjour : €

Acompte, 25 % du montant total du séjour : €
Acompte à verser dès la réservation. Si la réservation est effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour doit être réglé à la réservation, uniquement en juillet-août.

Solde du séjour : €

Le solde du séjour est payable 30 jours avant le début du séjour.

Demande de réservation emplacement 2017

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville.....

Pays..... Tél..... Date de naissance.....

E-mail

N° immatriculation, marque et couleur du véhicule



Les Prairies de l'Étang
 "Le Traverno"
 20, rue du Pont aux Pages
 44410 ASSÉRAC
 Tél. 02 40 01 73 35

lesprairies@orange.fr - www.lesprairies.net
 RCS Saint-Nazaire - N°Siret 45121336700019 - APE 5530Z - EURL au capital de 15000 €
 Arrêté Préfectoral du 10 mai 2012, mention Loisirs
 pour 142 emplacements dont 102 Loisirs et 40 emplacements Tourisme.

• Les participants au séjour

Nom	Prénom	Date de naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

• Modes de paiement

Chèque à l'ordre du camping
 Espèce
 Chèques vacances
 Mandat
 Carte bancaire n° Exp. Cryptogramme

J'ai pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter.

À..... Le.....

Signature du client
 (avec la mention «Lu et approuvé»)

Signature du gestionnaire

• Je désire réserver un emplacement

Arrivée le après 14 h
 Départ le avant 12 h

Emplacement 1 à 2 personne + 1 véhicule pour :

Tente
 Caravane
 Camping-car

Nombre de nuits :

Suppléments

Personne suppl. + 7 ans
 Emplacement suppl.
 Personne suppl. - 7 ans
 Animal
 Branchement élec. 10 amp.
 Véhicul suppl.
 Branchement élec. 6 amp.

• Montant du séjour

Montant du séjour : €
 Suppléments : €
 Montant total du séjour : €
 Acompte, 25 % du montant total du séjour : €
Acompte à verser dès la réservation. Si la réservation est effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour doit être réglée à la réservation, uniquement en juillet-août.
 Solde du séjour : €
Le solde du séjour est payable la veille du départ avant 12h.



Les conditions générales de vente

- **LOCATION MOBIL-HOME** : Arrivée à partir de 15h et départ avant 10h, les locations sont du samedi au samedi du 5 juillet au 31 août. Le tarif comprend l'hébergement, la fourniture d'eau, de gaz, d'électricité, le parking d'une voiture sur l'emplacement, l'accès aux divers équipements du camping : jeux, piscine en période de fonctionnement. Un état descriptif du mobil-home (résidence mobile de loisir datant de moins de cinq ans) sera adressé au locataire avec la confirmation du séjour. L'inventaire vous sera remis à l'entrée dans les lieux.
- **EMPLACEMENT** : Arrivée à partir de 14h et départ avant 12h. Le tarif comprend l'emplacement pour 1 à 2 personnes et un véhicule avec l'accès aux divers équipements du camping : jeux, piscine en période de fonctionnement. L'emplacement doit être rendu propre.
- **DISPOSITIONS GÉNÉRALES** : Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux sans l'accord des deux parties. Les locataires sont tenus de respecter le règlement intérieur du camping.
- **UTILISATION DE L'HÉBERGEMENT** : Le locataire jouira de la location ou de l'emplacement d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux. Le locataire doit signaler toute anomalie à la remise des clés. A son départ, le locataire d'un mobil-home s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'aura trouvée à son arrivée. À défaut, un montant forfaitaire de 50€ lui sera facturé. La location ne peut en aucun cas bénéficier à un tiers. Aucune modification (rature, surcharge...) ne sera acceptée dans la rédaction du contrat sans accord préalable du propriétaire. Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de servir. Nous ne pouvons pas garantir la régularité des services publics (eau, électricité, téléphone, internet). Nous déclinons toute responsabilité pour toute privation ou diminution de jouissance ne provenant pas de notre fait. Chauffage d'appoint interdit.
- **DÉPÔT DE GARANTIE OU CAUTION MOBIL-HOME** : Le versement d'une caution de 500€ sera à régler à l'arrivée et elle sera restituée au locataire sous 8 jours par courrier. En cas de pertes ou dégradations d'élément de la location occasionnés par le locataire, le montant de ce dépôt sera minoré du coût de remise en état ou des frais de remplacement sur présentation des justificatifs par le propriétaire et ce dans un délai de deux mois maximum. Toute réclamation concernant soit l'état des lieux, soit l'inventaire devront être signalés au propriétaire au plus tard 24 heures après la prise de possession des lieux.
- **CAS PARTICULIERS** : Si le nombre des personnes à l'arrivée dépasse le nombre indiqué dans le contrat, ou dépasse la capacité d'accueil indiquée sur le descriptif, sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de percevoir une majoration à régler le jour de l'arrivée.
- **ANIMAUX** : Tout locataire accompagné d'un animal devra fournir un certificat de vaccination antirabique de ce dernier, lors de son arrivée. Les modalités de la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants devront être respectées.
- **CONDITIONS DE RÈGLEMENT** : Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Pour les locatifs, le solde devra être versé 30 jours avant la date du début de séjour. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début de séjour, le règlement intégral doit être réalisé au moment de la réservation au camping. Pour les emplacements de camping, le solde doit être réglé au plus tard la veille du départ avant 12h. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.
- **INTERRUPTION DU SÉJOUR** : En cas d'interruption anticipée du séjour à l'initiative du locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement hormis le dépôt de garantie.
- **CONDITIONS D'ANNULATION** : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avant l'entrée en jouissance : en cas d'annulation plus de 30 jours avant la date : l'acompte restera acquis au camping. Dans le cas d'un préavis inférieur à 30 jours, l'intégralité du montant du séjour reste acquis au camping ainsi que les frais de dossier. Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat : passé un délai de 24h et sans avis notifié au propriétaire, le présent contrat est considéré comme résilié et le règlement reste acquis au propriétaire ainsi que les frais de dossier. Le propriétaire peut disposer de sa location. En cas d'annulation de la location par le propriétaire : ce dernier reversera au client le double du montant de l'acompte versé.
- **CAS D'ANNULATION EXCLUSIFS** : Le solde du séjour, à l'exception de l'acompte et frais de dossier, peut être remboursé sur présentation impérative de justificatifs dans les seuls cas suivants : décès d'un parent, enfant, maladie grave invalidante, accident grave invalidant de parent ou enfant, complications de grossesse avant le 7^{ème} mois, dommages matériels affectant votre habitation principale et nécessitant votre présence impérative, vol de votre véhicule survenant sur le trajet de vacances, licenciement économique.
- **ASSURANCE** : Le locataire est tenu d'assurer le local qui lui est confié ou loué. Il doit vérifier auprès de sa compagnie d'assurances et lui réclamer l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier au titre de la clause « villégiature ». Une attestation d'assurance sera réclamée à l'entrée dans les lieux.
- **LITIGE** : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicycs, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS - 01.49.70.15.93 - contact@medicycs.fr

Les Prairies de l'Étang - 20, rue du Pont aux Pages - "Le Traverno" - 44410 ASSÉRAIC
Tél. 02 40 01 73 35 • lesprairies@orange.fr - www.lesprairies.net